

Prorogation

M. Cossitt: Monsieur l'Orateur, j'aimerais apporter rapidement deux rectifications. Le secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor a inopinément induit la Chambre en erreur en disant que les réponses aux 45 questions se trouvaient dans une boîte qu'il allait déposer. Puis-je ajouter que je savais, avant qu'on réponde aux questions, celles auxquelles on répondrait mais aucune des 45 ne se trouvaient dans la boîte susmentionnée, car je n'aurais pas soulevé la question.

● (1520)

En réponse au ministre qui a demandé pourquoi j'ai employé l'expression «jolies filles», je signalerai qu'il s'agit de l'expression que son collègue le ministre des Transports a utilisée à son sujet.

Des voix: Oh oh!

PROROGATION DU PARLEMENT

[Traduction]

Le gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, l'honorable suppléant de Son Excellence le Gouverneur général désire que les membres de cette honorable Chambre se rendent immédiatement dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, l'Orateur et les membres des Communes se rendent dans la salle du Sénat.

● (1530)

Après quoi, il plaît au suppléant de Son Excellence le Gouverneur général de clore la deuxième session de la trentième législature, par le discours suivant:

[Français]

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

La deuxième session de la trentième Législature s'est ouverte le 12 octobre 1976. Dans les 370 jours qui se sont écoulés depuis, le Sénat a siégé 103 fois, la Chambre, 175 fois. Le Parlement a adopté 44 des 64 projets de loi dont le Gouvernement l'avait saisi, de même que 13 projets de loi d'initiative privée.

Membres de la Chambre des communes,

Au cours de la présente session, vous avez décidé d'autoriser la diffusion de vos débats à la radio et à la télévision. Les citoyens de toutes les régions du pays auront désormais la possibilité de vous voir et de vous entendre régulièrement vous occuper des affaires de l'État. Par leurs réactions, ils vous encourageront fortement à organiser vos travaux de manière à répondre aux besoins et aux intérêts des Canadiens d'aujourd'hui.

[Traduction]

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Durant cette session, les Canadiens se sont préoccupés d'une façon toute spéciale de l'avenir de la Confédération. Le Gouvernement du Canada a nommé un ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales et créé un groupe de travail sur l'unité canadienne. Vous avez approuvé la nomination d'un nouveau Commissaire aux langues officielles et adopté une nouvelle Loi sur les accords fiscaux entre le Gouvernement fédéral et les provinces, de même que la Loi sur le financement des programmes établis. Cependant, l'évolution de notre régime fédéral continuera d'être suivie de près, et peut-être sera-t-il modifié pendant les prochaines années. Les Canadiens de chaque province et territoire devront alors faire preuve d'une grande compréhension et de beaucoup de bon sens dans la planification de leur avenir commun.

L'économie canadienne, comme toujours, a suscité un très vif intérêt. Le programme de réglementation des prix et des revenus est entré dans sa deuxième année, tandis que le Gouvernement entamait des discussions avec les provinces, les syndicats et l'industrie sur la levée de ces mesures et sur l'orientation subséquente de l'économie.

Vous avez adopté des dispositions pour restreindre les dépenses publiques et donner des pouvoirs plus importants à l'Auditeur général. Le Gouvernement a créé une commission royale sur la gestion financière et l'imputabilité.

[Français]

Les personnes défavorisées n'ont pas été oubliées. Vous avez créé un ministère de l'Emploi et de l'Immigration de même que la Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration, lesquels travailleront de concert pour aider les citoyens à trouver de l'emploi, venir en aide à ceux qui demeurent sans travail et voir à l'application de la nouvelle loi sur l'immigration adoptée pendant la session. Vous avez en outre adopté la loi canadienne sur les droits de la personne et modifié la loi sur la sécurité de la vieillesse de même que le Régime de pension du Canada, afin d'accroître les prestations versées en vertu de ces programmes.

Le Canada a poursuivi ses efforts pour amener les pays riches et les pays pauvres à s'entendre sur un mode d'organisation de l'économie internationale qui permette à toutes les nations de connaître la prospérité et de vivre en paix. Élu à la coprésidence de la Conférence sur la coopération économique internationale, le Canada a aussi joué un rôle de premier plan à la Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth et au sommet économique des sept pays les plus industrialisés.

[Traduction]

Plusieurs autres initiatives de grande importance ont été amorcées pendant la session.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie des dispositions que vous avez prises dans l'intérêt public au cours de la présente année financière et de la précédente.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence continuer de bénir notre pays.

Ainsi se termine la deuxième session de la trentième législature.